

R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E



COMPTE RENDU DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

Département de la Corrèze

COMMUNE de VARS-SUR-ROSEIX

L'an **deux mil vingt-deux, le quatorze avril, à 20h30**, le Conseil Municipal de la commune de **VAR-SUR-ROSEIX, régulièrement convoqué**, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de **Mme Christine CORCORAL**.

Étaient présents : Mme Christine CORCORAL, M. Cédric BOURDU, Mme Jacqueline MAITRE, Mme Elisabeth FANTHOU, M. Alain FREJUS, M. Guy TEXIER, M. André HACQUART, Mme Marie-Danielle MACHUT, Mme Laurence DELARUE CONSTANTIN, M. Franck BONNELYE.

Étaient absents excusés : -

Étaient absents non excusés : M. Claude LACHEZE.

Procurations : -

Secrétaire : Mme Jacqueline MAITRE.

---

Approbation de la séance du Conseil Municipal en date du 04 avril 2022

Approuvé à l'unanimité

---

**DÉLIBÉRATION N°MA-DEL-2022-018 : Approbation du compte de gestion 2021**

**Le Conseil Municipal de VARS SUR ROSEIX :**

Après s'être fait présenter les budgets primitifs et supplémentaires de l'exercice 2021 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2020, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

Considérant la concordance des chiffres et des résultats.

- 1) Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1<sup>er</sup> janvier 2021 au 31 décembre 2021, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;
- 2) Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2021 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;
- 3) Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

***déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2021 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.***

***Approuvé à l'unanimité***

10 VOTANTS

10 POUR

0 CONTRE



**DÉLIBÉRATION N°MA-DEL-2022-019 : Approbation du compte administratif 2021**

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de M Cédric BOURDU, Adjoint, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2021 dressé par Mme Christine CORCORAL, Maire, cette personne s'étant retirée au moment du vote, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré ;

1° Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)
Résultats reportés		29 858,32	15 803,15		15 803,15	29 858,32
Opérations de l'exercice	205 651,14	252 809,30	88 759,79	109 522,75	294 410,93	362 332,05
<b>TOTAUX</b>	<b>205 651,14</b>	<b>282 667,62</b>	<b>104 562,94</b>	<b>109 522,75</b>	<b>310 214,08</b>	<b>392 190,37</b>
Résultats de clôture		77 016,48		4 959,81		81 976,29
Restes à réaliser			80 245,48	77 628,00	80 245,48	77 628,00
<b>TOTAUX CUMULES</b>	<b>205 651,14</b>	<b>282 667,62</b>	<b>184 808,42</b>	<b>187 150,75</b>	<b>390 459,56</b>	<b>469 818,37</b>
<b>RESULTATS DEFINITIFS</b>		<b>77 016,48</b>		<b>2 342,33</b>		<b>79 358,81</b>

2° Constate, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

3° Reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;

4° Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus ;

Ont signé au registre des délibérations : Cédric BOURDU, Jacqueline MAITRE, Elisabeth FANTHOU, Franck BONNELYE, Laurence DELARUE-CONSTANTIN, Alain FREJUS, André HACQUART, Marie-Danielle MACHUT, Guy TEXIER.

**Approuvé à l'unanimité**

9 VOTANTS

9 POUR

0 CONTRE

0 ABSTENTION

**DÉLIBÉRATION N°MA-DEL-2022-020 : Affectation du résultat 2021****Le Conseil Municipal,**

Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2021, dressé par Christine CORCORAL, Maire, statuant sur l'affectation du résultat cumulé d'exploitation de l'exercice, Considérant les éléments suivants :

<b>Résultat de fonctionnement à affecter C = A + B</b>	<b>77 016,48</b>
Résultat de l'exercice (A) : Recettes - Dépenses (252 809.30 - 205 651.14)	47 158,16
Excédent de fonctionnement reporté (B = FR 002)	29 858,32
<b>Solde d'exécution de la section d'investissement F = D + E</b>	<b>4 959,81</b>
Solde d'exécution de l'exercice (D) : Recettes - Dépenses (109 522.75 - 88 759.79)	20 762,96
Résultat antérieur reporté déficitaire (E = IR 001)	-15 803,15

Solde des restes à réaliser de l'exercice (G) : Recettes - Dépenses (77 628.00 - 80 245.48)	-2 617,48
---	-----------

Excédent de financement de la section d'investissement (F + G)	2 342,33
--	----------

**décide d'affecter le résultat cumulé de la section de fonctionnement comme suit :**

Couverture du besoin de financement de la section d'investissement (IR 1068)	
Affectation complémentaire 'en réserves' (IR 1068)	
Report excédentaire en fonctionnement (FR 002)	77 016,48

Report déficitaire en fonctionnement (FD 002)	
---	--

**Approuvé à l'unanimité**

10 VOTANTS  
10 POUR  
0 CONTRE  
0 ABSTENTION

**DÉLIBÉRATION N°MA-DEL-2022-021 : Vote des taux d'imposition**

Madame le Maire présente au Conseil Municipal l'état de notification des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2022.

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :**

\* **DÉCIDE** de ne pas modifier les taux,

\* **FIXE** les taux d'imposition des taxes directes locales pour 2022 suivants :

Taxe foncière (bâti) : 41.34

Taxe foncière (non-bâti) : 109.40

**Approuvé à l'unanimité**

10 VOTANTS  
10 POUR  
0 CONTRE  
0 ABSTENTION

**DÉLIBÉRATION N°MA-DEL-2022-022 : Vote du budget primitif 2022**

Madame le Maire présente au Conseil Municipal, le budget primitif de l'année 2022 dont les dépenses et les recettes en section de fonctionnement s'équilibrent à 340072.00€ et dont les dépenses et les recettes en section d'investissement s'équilibrent à 294237.00 €.

**Le Conseil Municipal, après avoir ouï l'exposé de Madame le Maire :**

\* **APPROUVE** le budget primitif du budget de la commune pour l'année 2022.

**Approuvé à l'unanimité**

10 VOTANTS  
10 POUR  
0 CONTRE  
0 ABSTENTION

Fait à Vars-sur-Roseix, le 20 avril 2022

Le Maire,

Christine CORCORAL



Affiché à la porte de la Mairie le 20 avril 2022